

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Candiac | 67020 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Anne-Sophie Primeau, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Candiac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 7 mai 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Candiac

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Candiac (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, 7 mai 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	48 237 700	49 247 336	45 617 154
Compensations tenant lieu de taxes	2	453 300	451 532	426 517
Quotes-parts	3		32 295	75 551
Transferts	4	1 773 566	7 460 779	5 330 853
Services rendus	5	8 247 383	7 807 774	7 423 098
Imposition de droits	6	4 540 900	6 432 703	6 573 878
Amendes et pénalités	7	1 044 324	1 022 666	770 110
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	830 436	3 154 689	2 944 887
Autres revenus	10	300	612 636	3 851 956
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	65 127 909	76 222 410	73 014 004
Charges				
Administration générale	14	10 458 500	10 576 887	10 488 433
Sécurité publique	15	11 899 749	11 909 040	10 737 663
Transport	16	9 663 470	12 948 530	12 073 218
Hygiène du milieu	17	10 971 941	12 460 296	11 959 652
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	3 524 500	3 924 401	2 415 015
Loisirs et culture	20	8 453 965	10 679 177	11 344 564
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	3 160 891	2 920 615	2 569 402
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	58 133 016	65 418 946	61 587 947
Excédent (déficit) lié aux activités				
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice	25	6 994 893	10 803 464	11 426 057
Solde déjà établi	26		186 722 251	175 296 194
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		186 722 251	175 296 194
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice				
	29		197 525 715	186 722 251

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	43 524 469	38 869 078
Débiteurs (note 5)	2	24 588 977	22 989 997
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	74 325	98 533
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	31 619	31 619
	8	68 219 390	61 989 227
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	181 086	226 282
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	15 294 829	16 114 942
Revenus reportés (note 11)	12	2 827 251	3 240 080
Dette à long terme (note 12)	13	84 409 763	80 217 902
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 922 650	2 962 380
Autres passifs (note 14)	15	445 783	1 196 621
	16	106 081 362	103 958 207
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(37 861 972)	(41 968 980)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	234 079 702	227 517 209
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	315 675	315 675
Stocks de fournitures	20	359 725	361 853
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	632 585	496 494
	23	235 387 687	228 691 231
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	197 525 715	186 722 251
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	197 525 715	186 722 251
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	197 525 715	186 722 251

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	6 994 893	10 803 464	11 426 057
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	17 275 759)	21 612 413)
Produit de cession	3		11 603	1 155 929
Amortissement	4	9 162 140	10 707 335	10 340 059
(Gain) perte sur cession	5		(5 672)	71 974
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	9 162 140	(6 562 493)	(10 044 451)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		2 128	18 342
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(136 091)	(6 527)
	13		(133 963)	11 815
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			1
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	16 157 033	4 107 008	1 393 422
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(41 968 980)	(43 362 402)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(41 968 980)	(43 362 402)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(37 861 972)	(41 968 980)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	10 803 464	11 426 057
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	10 707 335	10 340 059
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession	3.1	(5 672)	71 974
	4	21 505 127	21 838 090
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 598 980)	(442 096)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	499 884	946 481
Revenus reportés	8	(412 829)	(591 898)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(39 730)	134 964
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	2 128	18 342
Autres actifs non financiers	12	(136 091)	(6 527)
	13	19 819 509	21 897 356
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (19 346 594)(17 377 365)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	11 603	1 155 929
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(19 334 991)	(16 221 436)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (45 204)(50 096)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	(45 204)	(50 096)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	18 991 401	6 691 683
Remboursement de la dette à long terme	25 (14 755 944)(8 237 644)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(45 196)	226 282
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(43 596)	54 673
Autres			
▪ Autres	28.1	69 412	19 376
	29	4 216 077	(1 245 630)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	4 655 391	4 380 194
Solde déjà établi	31	38 869 078	34 488 884
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	38 869 078	34 488 884
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	43 524 469	38 869 078

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Candiac (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal constitué le 31 janvier 1957 en vertu de la Loi constituant en corporation la Ville de Candiac (Bill no. 194) et est régie en vertu de la Loi sur les Cités et Villes de la province du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne de l'organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

Centre Sportif Candiac : 100 %

b) Partenariats

Régie intermunicipale de police Roussillon : 20,04 %

Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie : 31,62 %

Régie incendie de L'alliance des Grandes-Seigneuries : 34,29 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Infrastructures :	15 à 40 ans
Bâtiments :	15 à 40 ans
Véhicules :	3 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau :	4 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers :	4 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville, la Régie intermunicipale de police Roussillon et la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de cinq années. Malgré ce qui précède, les rentes assurées sont évaluées à la fin de l'exercice financier sur une base de valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes:

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :
- Avantages sociaux futurs :

Perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées: aucune méthode d'amortissement définie n'as présentement été déterminée. Le tout doit être totalement amorti sur une période maximale correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit avant le 31 décembre 2026.

Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	42 439 385	38 796 213
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	1 106 353	388 161
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	43 545 738	39 184 374
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	(21 269)	(315 296)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	43 524 469	38 869 078
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	37 655 794	38 629 439
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	6 959 528	6 024 769

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, à la réserve financière, aux fonds réservés, aux revenus reportés relatifs au fonds de parc, terrains de jeux, au financement des investissements en cours et à l'encaisse des organismes du périmètre comptable.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 713 984\$ (2 326 406\$ en 2023).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 3 154 689\$ (2 944 887\$ en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	2 884 636	3 003 779
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	13 972 388	10 914 566
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 382 428	4 736 809
Organismes municipaux	13	1 458 217	572 754
Autres			
▪ Contraventions	14.1	837 773	752 023
▪ Mutations et autres	14.2	3 053 535	3 010 066
	15	24 588 977	22 989 997
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 945 509	3 231 193
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 945 509	3 231 193
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	647 123	660 686
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	5 092 164	5 201 141
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	5 611 048	2 389 625
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	290 067	259 280
Autres ministères/organismes	26	2 979 109	3 064 520
	27	13 972 388	10 914 566

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,57% à 4,11% (1,57% à 4,11% au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2042.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 3 236 645\$, portent intérêt à des taux variant de 2,34% à 3,94% (2,34% à 3,47% au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	74 325	98 533
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	74 325	98 533
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪ Autres	41.1	31 619	31 619
	42	31 619	31 619

Note**9. Emprunts temporaires**

La Régie intermunicipale de police Roussillon bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000\$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,15% (5,05%; 7,05% au 31 décembre 2023) et est renouvelable annuellement. Cette marge de crédit est utilisée pour les opérations courantes.

La Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 7 500 000\$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25% (5,45%; 7,45% au 31 décembre 2023) et sont renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour les investissements de la Régie.

La Régie incendie de L'alliance des Grandes-Seigneuries bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire d'un montant autorisé de 500 000\$ portant intérêt au taux préférentiel (5,45%; 7,2% au 31 décembre 2023) et est renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Régie.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	4 714 842	5 977 130
Salaires et avantages sociaux	44	3 757 037	3 346 595
Dépôts et retenues de garantie	45	4 565 159	5 102 736
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	47.1	559	10 724
▪ Organismes municipaux	47.2	159 977	220 974
▪ Intérêts courus à payer	47.3	793 880	761 797
▪ Autres courus à payer	47.4	1 303 375	694 986
	48	15 294 829	16 114 942

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 5 467 534\$ (7 538 369\$ au 31 décembre 2023) est inclus dans les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	559 932	879 434
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Loisirs et autres	62.1	235 995	194 595
▪ Transferts	62.2	137 550	310 792
▪ Industries (RAEBLP)	62.3	1 778 340	1 739 825
▪ Partenariat RIAGS	62.4	115 434	115 434
	63	2 827 251	3 240 080

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	5,45	2025	2036	64	84 952 693	80 717 236
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	84 952 693	80 717 236
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(542 930)	(499 334)
					72	84 409 763	80 217 902

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73	18 284 697			18 284 697
2026	74	10 658 547			10 658 547
2027	75	16 685 725			16 685 725
2028	76	21 824 682			21 824 682
2029	77	8 509 624			8 509 624
2030 et plus	78	8 989 418			8 989 418
	79	84 952 693			84 952 693
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	84 952 693			84 952 693

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancement dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (2 156 063)	(2 217 821)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (766 587)	(744 559)
	84 (2 922 650)	(2 962 380)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 803 152	1 895 537
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 55 702	52 957
Régimes à cotisations déterminées	87 192 224	159 812
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 75 525	75 581
	90 2 126 603	2 183 887

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	445 783	1 196 621
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94	445 783	1 196 621
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	50 279 428	8 290		50 287 718
Eaux usées	102	55 371 180	1 877 418		57 248 598
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	120 824 026	4 154 917	899 617	124 079 326
Autres					
▪ Autres	104.1	67 214 747	2 615 934	143 211	69 687 470
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	28 741 140	4 904 723	372 760	33 273 103
Améliorations locatives	107	231 805	30 389	77 593	184 601
Véhicules	108	6 899 811	3 290 843	377 932	9 812 722
Ameublement et équipement de bureau	109	3 532 081	415 393		3 947 474
Machinerie, outillage et équipement divers	110	4 127 135	701 318	79 068	4 749 385
Terrains	111	24 042 579			24 042 579
Autres	112	667 029	163 676		830 705
	113	361 930 961	18 162 901	1 950 181	378 143 681
Immobilisations en cours	114	15 330 032	(887 142)		14 442 890
	115	377 260 993	17 275 759	1 950 181	392 586 571
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	29 391 849	530 294		29 922 143
Eaux usées	117	26 176 496	1 300 563		27 477 059
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	50 058 063	3 505 254	899 617	52 663 700
Autres					
▪ Autres	119.1	24 975 260	2 298 775	143 211	27 130 824
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	12 140 568	1 551 113	372 760	13 318 921
Améliorations locatives	122	191 067			191 067
Véhicules	123	2 258 928	596 736	75 452	2 780 212
Ameublement et équipement de bureau	124	2 283 066	486 062	374 142	2 394 986
Machinerie, outillage et équipement divers	125	2 180 094	426 697	79 068	2 527 723
Autres	126	88 393	11 841		100 234
	127	149 743 784	10 707 335	1 944 250	158 506 869
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	227 517 209			234 079 702
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	315 675	315 675
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	315 675	315 675
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	315 675	315 675

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	632 585	496 494
Autres			
▪	144.1		
	145	632 585	496 494

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu de protocoles d'entente de fourniture d'eau potable, la Ville dessert les municipalités de Delson, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Mathieu de La Prairie et Saint-Philippe en fonction de leur consommation respective.

La Ville a des engagements pour l'entretien ménager, l'évaluation foncière, le soutien de logiciels, la disposition de déchets, le déneigement, le nettoyage des puisards, les produits chimiques, la fourniture de carburants, des travaux d'entretien du réseau d'éclairage et d'électricité et autres pour des montants totalisant 5 774 528\$ jusqu'en 2029, dont 2 900 973\$ en 2025.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville s'est engagée via la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie à verser un montant de 2 710 149\$ pour la gérance de l'exploitation des ouvrages des assainissement, pour l'évacuation, le transport et l'élimination des boues, pour des analyses de laboratoires, pour l'achat de produits chimiques, pour la tenue des livres comptables et pour du déneigement. Ces contrats échoient à différentes dates jusqu'en 2028.

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 1 636 449\$ sur une période de 18 ans. L'échéancier de ces subventions est de 114 509\$ en 2025, 108 032\$ en 2026, 101 314\$ en 2027, 94 347\$ en 2028 et 87 123\$ en 2029.

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés pour lesquels elle n'a pas contracté d'emprunt. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 944 872\$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 74 802\$ en 2025, 71 569\$ en 2026, 68 234\$ en 2027, 64 797\$ en 2028 et 61 252\$ en 2029.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Roussillon. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 497 707\$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 548 898\$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 323 000\$ et 3 527 000\$ respectivement.

B) Auto-assurance

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Poursuites

La Ville, conjointement avec la CMM, fait l'objet d'une réclamation au montant de 69 200 000 \$ pour des dommages compensatoires à titre d'indemnisation dans le contexte d'une expropriation déguisée. La Ville est d'avis que la réclamation est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

La Ville fait l'objet d'une réclamation au montant de 21 687 313 \$, cependant cette réclamation est faite de façon subsidiaire par la partie adverse, car cette dernière vise la modification du Programme particulier d'urbanisme et du règlement de zonage afin de lui permettre de réaliser son projet. De l'avis de la direction, il est impossible de faire des prévisions valables sur l'issue de l'affaire, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de poursuites contre la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie:

- Des poursuites d'un montant total de 4 309 068\$ sont réclamées par des contracteurs pour des coûts additionnels vu la prolongation du chantier de la biométhanisation. Il n'est pas possible présentement de prévoir l'issue de ces réclamations et les montants que la Régie pourrait être appelée à payer.
- De plus, une poursuite en dommages a été intentée contre la Régie pour le non-paiement des retenues dans le cadre du contrat de biométhanisation. Les retenues à payer réclamées totalisent un montant 2 420 420\$. Au 31 décembre 2024, les états financiers de la Régie incluent un montant de 2 316 960\$ relativement aux retenues à payer sur ce contrat. Il n'est pas possible présentement de prévoir l'issue de cette réclamation et le montant que la Régie pourrait être appelée à payer.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de poursuites contre la Régie intermunicipale de police Roussillon:

- La Régie est poursuivie pour une somme de 2 192 470\$ en plus d'intérêt au taux légal et l'indemnité additionnelle, plus les frais de justice et les frais d'expertise. De ces réclamations, un montant de 2 086 132\$ est entre les mains des assurances de la Régie.

D) Autres

Griefs

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par le syndicat des policiers de la Régie pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de ces griefs syndicaux, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice en cours.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par l'organisme contrôlé et les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	5 624 626	2 824 715
Entre un an et deux ans	641 093	6256 728
Entre deux et trois ans	131 169	156 587
Plus de trois ans	553 495	633 766
Sous-total	6 950 383	4 241 796
Moins : provision pour créances douteuses	639 323	660 686
Total	6 311 060	3 581 110

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	14 500 949\$	-	-	-
Emprunts temporaires	181 085\$	-	-	-
Dette à long terme	21 598 819\$	44 410 123\$	16 235 575\$	14 071 483\$
Total	36 280 853\$	44 410 123\$	16 235 575\$	14 071 483\$

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 4 000 000\$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

27. Évènements postérieurs à la date de la situation financière

Le 31 mars 2025, la ville a acquis par voie d'expropriation deux parties du lot 2 094 015 pour un montant de 2 450 001\$, soit le montant de l'indemnité d'expropriation selon la déclaration initiale de l'expropriante. Cet investissement a été financé par le budget de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	45 617 154	48 237 700	49 247 336			49 247 336
Compensations tenant lieu de taxes	2	426 517	453 300	451 532			451 532
Quotes-parts	3					12 984 174	32 295
Transferts	4	1 137 617	1 557 300	2 613 444		181 453	2 794 897
Services rendus	5	5 453 258	5 916 900	5 510 569		2 601 872	7 807 774
Imposition de droits	6	6 573 878	4 540 900	6 432 703			6 432 703
Amendes et pénalités	7	374 844	443 000	473 383		549 283	1 022 666
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	2 784 815	730 000	2 999 918		154 771	3 154 689
Autres revenus	10	(36 398)	300	7 815		58 108	65 923
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	62 331 685	61 879 400	67 736 700		16 529 661	71 009 815
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	3 966 156		4 665 882			4 665 882
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	3 955 761		537 183		9 530	546 713
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	7 921 917		5 203 065		9 530	5 212 595
	22	70 253 602	61 879 400	72 939 765		16 539 191	76 222 410
Charges							
Administration générale	23	9 902 401	10 458 500	10 031 185	545 702		10 576 887
Sécurité publique	24	9 871 041	10 687 800	10 936 708	11 076	11 163 779	11 909 040
Transport	25	8 398 875	9 466 300	8 975 966	3 972 564		12 948 530
Hygiène du milieu	26	8 367 533	11 076 500	9 344 062	2 708 523	3 234 150	12 460 296
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	2 258 450	3 524 500	3 753 111	171 290		3 924 401
Loisirs et culture	29	8 174 670	7 679 800	7 525 622	2 418 977	962 163	10 679 177
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	2 325 308	2 737 100	2 560 328		360 287	2 920 615
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	9 476 861	9 162 140	9 828 132	(9 828 132)		
	34	58 775 139	64 792 640	62 955 114		15 720 379	65 418 946
Excédent (déficit) lié aux activités	35	11 478 463	(2 913 240)	9 984 651		818 812	10 803 464

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités	1	11 478 463	(2 913 240)	9 984 651	10 803 464
Moins : revenus d'investissement	2	(7 921 917)	()	(5 203 065)	(5 212 595)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 556 546	(2 913 240)	4 781 586	5 590 869
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	9 476 861	9 162 140	9 828 132	10 707 335
Produit de cession	5	1 146 810		7 788	11 603
(Gain) perte sur cession	6	74 045		(7 788)	(5 672)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	10 697 716	9 162 140	9 828 132	10 713 266
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	19 364		69 412	69 412
	15	19 364		69 412	69 412
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	43 662		124 533	133 706
Remboursement de la dette à long terme	17	(7 029 388)	(6 307 000)	(6 432 602)	(7 269 582)
	18	(6 985 726)	(6 307 000)	(6 308 069)	(7 135 876)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(1 446 061)	(37 000)	(370 733)	(256 596)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	764 900			
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 564	1 283 700	1 287 264	1 407 529
Réserves financières et fonds réservés	22	(912 028)	(1 188 600)	(1 548 621)	(1 632 703)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			(35 864)	(57 689)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(1 589 625)	58 100	(667 954)	(910 192)
	26	2 141 729	2 913 240	2 921 521	2 736 610
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	5 698 275		7 703 107	8 327 479

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	7 921 917	5 203 065	9 530	5 212 595
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (3 939 722)(385 355)()	(385 355)
Sécurité publique	3 (11 617)()	1 557 987)((1 557 987)
Transport	4 (9 658 496)(12 131 282)()	(12 131 282)
Hygiène du milieu	5 (2 626 971)(600 449)(427 097)((1 027 546)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (408 327)(691 751)()	(691 751)
Loisirs et culture	8 (1 543 753)(1 268 851)(212 987)((1 481 838)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (18 188 886)(15 077 688)(2 198 071)((17 275 759)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (50 096)(45 204)()	(45 204)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 823 638	8 221 571	2 366 400	10 587 971
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	1 446 061	370 733	256 596	627 329
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	2 482 763	2 134 503		2 134 503
Excédent de fonctionnement affecté	17	13 943 205			
Réserves financières et fonds réservés	18	1 372 683	1 228 354	42 572	1 270 926
	19	19 244 712	3 733 590	299 168	4 032 758
	20	4 829 368	(3 167 731)	467 497	(2 700 234)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	12 751 285	2 035 334	477 027	2 512 361

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	35 923 640	40 610 760	2 913 709	43 524 469
Débiteurs (note 5)	2	20 153 825	21 360 314	4 265 853	24 588 977
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 720 005	1 695 797		74 325
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7			31 619	31 619
	8	57 797 470	63 666 871	7 211 181	68 219 390
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			181 086	181 086
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	13 615 349	13 392 032	2 939 987	15 294 829
Revenus reportés (note 11)	12	1 256 048	819 259	1 892 558	2 827 251
Dettes à long terme (note 12)	13	73 451 324	76 223 247	8 186 516	84 409 763
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 146 000	1 029 000	1 893 650	2 922 650
Autres passifs (note 14)	15	1 196 621	445 783		445 783
	16	90 665 342	91 909 321	15 093 797	106 081 362
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(32 867 872)	(28 242 450)	(7 882 616)	(37 861 972)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	206 782 982	212 032 535	22 107 405	234 079 702
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	315 675	315 675		315 675
Stocks de fournitures	20	318 384	317 700	42 025	359 725
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	366 129	476 490	156 095	632 585
	23	207 783 170	213 142 400	22 305 525	235 387 687
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	9 647 630	15 517 382		15 517 382
Excédent de fonctionnement affecté	25	8 708 597	7 421 334	1 484 321	8 905 655
Réserves financières et fonds réservés	26	3 189 925	3 806 318	196 979	4 003 297
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 ())	1 477 533 (1 592 967)
Financement des investissements en cours	28	15 557 593	16 995 654	(241 011)	16 754 643
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	137 811 553	141 159 262	14 460 153	153 937 705
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	174 915 298	184 899 950	14 422 909	197 525 715
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	16 360 600	16 148 565	24 194 850	22 382 082
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	4 480 600	3 665 922	5 654 432	5 397 276
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	14 757 900	13 005 215	17 083 443	16 843 885
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 658 500	2 378 177	2 378 175	2 195 758
D'autres organismes municipaux	10			277 458	163 569
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11		95 812	109 071	80 050
D'autres tiers	12	4 600	4 264	4 264	2 804
Autres frais de financement	13	74 000	82 075	151 647	127 221
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	16 603 000	16 916 375	3 964 496	3 637 093
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18			35 880	35 181
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	9 162 140	9 828 132	10 707 335	10 340 059
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	691 300	830 577	857 895	382 969
	22	64 792 640	62 955 114	65 418 946	61 587 947

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	15 517 382	9 647 630
Excédent de fonctionnement affecté	2	8 905 655	9 788 326
Réserves financières et fonds réservés	3	4 003 297	3 305 305
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 592 967)	(1 671 637)
Financement des investissements en cours	5	16 754 643	14 839 556
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	153 937 705	150 813 071
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	197 525 715	186 722 251
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	15 517 382	9 647 630
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	15 517 382	9 647 630
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Environnement	12.1	59 504	59 504
▪ Bâtiments municipaux et opé.	12.2		
▪ Projets futurs	12.3	7 361 830	7 361 830
▪ Équilibre budgétaire - 2024	12.4		1 283 700
▪ Plan directeur	12.5		3 563
	13	7 421 334	8 708 597
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Régie ass.eaux LaPrairie	14.1	176 852	58 719
▪ Régie int. Police et CSC	14.2	1 185 540	832 802
▪ Régie incendie	14.3	121 929	188 208
	15	1 484 321	1 079 729
	16	8 905 655	9 788 326

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Transport en commun	17.1	2 855 734	2 719 324
	18	2 855 734	2 719 324
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	163 835	80 602
Organismes contrôlés et partenariats	22	167 777	86 178
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	446 749	350 999
Organismes contrôlés et partenariats	24	29 202	29 202
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	340 000	39 000
Autres			
▪	30.1		
	31	1 147 563	585 981
	32	4 003 297	3 305 305

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()	(5 612)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (1 247 868)	(1 259 033)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()	()
Autres	37 ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()	()
	39 (1 247 868)	(1 264 645)
Assainissement des sites contaminés	40 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43.1 ()	()
▪	44 (1 247 868)	(1 264 645)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	46 ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()	()
Autres	49.1 ()	()
▪	50 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()	()
Mesure relative à la COVID-19	52 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (265 763)	(223 043)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()	()
Autres	55.1 (202 787)	(266 487)
▪ Autres financements RIPR	56 (468 550)	(489 530)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57 238 885	197 972
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪ Partenariat RIAGS	61.1 (115 434)	(115 434)
	62 123 451	82 538
	63 (1 592 967)	(1 671 637)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 23 515 322	23 422 410
Investissements à financer	65 (6 760 679)(8 582 854)
	66 16 754 643	14 839 556
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 234 079 702	227 517 209
Propriétés destinées à la revente	68 315 675	315 675
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 74 325	98 533
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 234 469 702	227 931 417
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 234 469 702	227 931 417
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (84 409 763)(80 217 902)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (542 930)(499 334)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 3 945 509	3 231 193
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 133 945	88 665
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79 423 270	451 105
	80 (80 449 969)(76 946 273)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (82 028)(172 073)
	82 (80 531 997)(77 118 346)
	83 153 937 705	150 813 071

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville parraine un régime de retraite à prestation déterminées et un régime supplémentaire qui compense pour les limites de la Loi de l'impôt. Le régime complémentaire est offert à l'ensemble des salariés et est contributif. Les cotisations salariales des participants est partagé à 50% entre la Ville et les employés. La rente viagère correspond à un pourcentage du salaire carrière indexé pour les participants cols et à un pourcentage du salaire final pour les participants cadres. La date de la plus récente évaluation actuarielle sur base de comptabilité est le 31 décembre 2022.

Voir également la note 2 G)

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (2 217 821)	(2 101 939)
Charge de l'exercice	4 (1 803 152)(1 895 537)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 864 910	1 779 655
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (2 156 063)	(2 217 821)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 60 539 843	56 435 398
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (61 433 864)(57 340 235)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (894 021)	(904 837)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (1 262 042)	(1 312 984)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (2 156 063)	(2 217 821)
Provision pour moins-value	12 () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (2 156 063)	(2 217 821)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 60 539 843	56 435 398
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (61 433 864)(57 340 235)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (894 021)(904 837)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 3 507 855	3 396 766
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 3 507 855	3 396 766
Cotisations salariales des employés	21 (1 738 954)(1 638 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()	
	23 1 768 901	1 758 266
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (3 392)	63 500
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 1 765 509	1 821 766
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 3 146 765	2 932 561
Rendement espéré des actifs	32 (3 109 122)(2 858 790)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 37 643	73 771
Charge de l'exercice	34 1 803 152	1 895 537
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 2 468 791	2 291 108
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (3 109 122)(2 858 790)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (640 331)	(567 682)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 592 780	1 325 082
Prestations versées au cours de l'exercice	39 1 968 210	2 120 245
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 60 683 665	54 710 842
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 1 147 981	1 128 930
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 699 161	1 278 058
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 6 359 062	5 684 813
DMERCA du nouveau volet	45 18	18
DMERCA de l'ancien volet	46 12	12
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 29	29
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,51 %	5,32 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,33 %	5,15 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Régie intermunicipale de police Roussillon

L'employeur s'engage à verser une prime au syndicat pour tout policier retraité jusqu'à l'âge de 65 ans. Cette prime correspond à 5% du dernier salaire gagné avant la retraite. L'employeur assume les frais d'assurance-vie de base pour un montant de 25 000 \$ et de l'assurance santé de tout employé cadre retraité au cours de la période pendant laquelle il a droit à la prestation de retraite temporaire (depuis la retraite anticipée jusqu'à la date normale de retraite). De plus, pour les retraités à compter du 1er janvier 2017, l'employeur assume également les frais pour la couverture dentaire et les soins de la vue. Le coût de l'employeur ne devra pas dépasser toutefois celui consenti aux policiers syndiqués (5 % du dernier salaire gagné avant la retraite).

Les rentes de l'allocation de retraite ne contiennent aucune indexation après la retraite.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (744 559)	(725 477)
Charge de l'exercice	56 (55 702)	(52 957)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 33 674	33 875
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (766 587)	(744 559)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (691 723)	(639 007)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (691 723)	(639 007)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (74 864)	(105 552)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (766 587)	(744 559)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (766 587)	(744 559)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (691 723)	(639 007)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (691 723)	(639 007)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	27 861
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	26 057
	72	27 861
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75	27 861
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(2 706)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	(1 984)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	25 155
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	30 547
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	30 547
Charge de l'exercice	86	55 702
		52 957
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	(27 982)
Prestations versées au cours de l'exercice	91	33 674
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	16
		16
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,30 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	4,70 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Depuis le 4 avril 2016, la Régie intermunicipale de L'alliance des Grandes-Seigneuries a été ajoutée à titre d'employeur participant au Régime de retraite des employés de Saint-Constant. Ce régime est considéré « interentreprises » au sens de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le Régime de retraite interentreprises de la ville de Saint-Constant est un régime contributif à prestations déterminées. Il reflète les dispositions de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c.15). Tout employé ayant un statut régulier devient immédiatement admissible au Régime et doit obligatoirement y participer. Le taux de cotisation salariale du participant est de 9,25 % qui correspond à 50 % de la cotisation totale. Cette cotisation représente 18,5 % de la masse salariale des participants actifs.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	192 224
	110	159 812
	192 224	159 812

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9
	9	9

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (LRQ, chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes interemployeurs administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2024</u>	<u>2023</u>
Cotisations des élus au RREM	118	17 789	17 805
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	59 948	60 004
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	15 577	15 577
	121	75 525	75 581

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	39 432 900	40 564 515	40 564 515
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	39 432 900	40 564 515	40 564 515
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	2 743 000	2 621 653	2 621 653
Égout	13			2 390 825
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	3 628 200	3 635 286	3 635 286
Autres	16.1			
▪	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	104 500	110 483	110 483
Service de la dette	18	2 329 100	2 315 399	2 315 399
Pouvoir général de taxation	19			91 808
Activités de fonctionnement	20			2 171 714
Activités d'investissement	21			
	22	8 804 800	8 682 821	8 682 821
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	8 804 800	8 682 821	8 682 821
	27	48 237 700	49 247 336	49 247 336
				45 617 154

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	78 900	81 912	75 775
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	62 700	61 913	55 577
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	311 700	307 707	295 165
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	453 300	451 532	426 517
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	453 300	451 532	426 517

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	29 000	44 715	33 675
Sécurité publique				
Police	48		158 650	209 577
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	3 500	357 784	3 552
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55	103 800	470 926	277 557
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	31 500	86 815	86 815
Traitement des eaux usées	65			13 675
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68		193 981	137 638
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82	52 886	52 886	36 000
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	15 800	23 637	21 107
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	120 000	137 230	119 561
Autres	85	43 200	35 000	146 405
Réseau d'électricité	86			
	87	346 800	1 402 974	1 571 733
				998 747

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96	1 450 000	1 450 000	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	3 030 382	3 030 382	3 809 738
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120	129 070	129 070	
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123	37 430	37 430	147 418
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	19 000	19 000	9 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	4 665 882	4 665 882	3 966 156

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	1 210 500	1 210 470	1 210 470
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			12 694
	139	1 210 500	1 210 470	1 223 164
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 557 300	7 279 326	7 460 779
				365 950
				5 330 853

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141	420 000	310 398	310 398
Évaluation	142			
Autres	143			
	144	420 000	310 398	310 398
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	22 200	18 514	497 506
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	22 200	18 514	497 506
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151	257 900	161 074	161 074
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156	257 900	161 074	161 074
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	4 205 300	3 874 091	3 874 091
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			22 113
	169	4 205 300	3 874 091	3 874 091
				3 707 072

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177	25 000	41 330	41 330
	178	25 000	41 330	41 330
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	4 930 400	4 405 407	4 884 399
				4 648 696

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185	1 700	1 457	1 623
Évaluation	186			
Autres	187	157 400	255 844	202 769
	188	159 100	257 301	204 392
Sécurité publique				
Police	189		69 473	71 850
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191		39 874	24 490
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194		109 347	96 340
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	5 000	1 289	655
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	5 000	1 289	655
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204	24 000	30 428	709 161
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208	5 300	6 577	
Matières recyclables	209			3 942
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	29 300	37 005	713 103

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	(3 803)	(3 803)	
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			2 627
	224	(3 803)	(3 803)	2 627
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	729 800	753 945	1 714 809
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	3 300	5 754	5 754
Autres	227	60 000	53 671	53 671
	228	793 100	813 370	1 774 234
Réseau d'électricité	229			
	230	986 500	1 105 162	2 923 375
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	5 916 900	5 510 569	7 807 774
				7 423 098

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	540 900	569 250	533 191
Droits de mutation immobilière	233	4 000 000	5 863 453	6 040 687
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	4 540 900	6 432 703	6 573 878
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	443 000	473 383	770 110
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	730 000	2 999 918	2 944 887
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		7 788	5 672
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			(71 974)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244		214 218	214 218
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247		9 530	45 099
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	300	322 992	383 216
	250	300	544 998	612 636
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	718 300	715 398		715 398	715 398	722 149
Greffe et application de la loi	2	1 862 400	2 267 857	375	2 268 232	2 268 232	1 649 254
Gestion financière et administrative	3	2 072 900	2 016 642		2 016 642	2 016 642	1 590 177
Évaluation	4	327 100	288 955		288 955	288 955	320 587
Gestion du personnel	5	962 500	941 654		941 654	941 654	748 297
Autres							
▪ Autres	6.1	4 515 300	3 800 679	545 327	4 346 006	4 346 006	5 457 969
	7	10 458 500	10 031 185	545 702	10 576 887	10 576 887	10 488 433
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	6 214 100	6 214 122		6 214 122	6 581 628	6 233 123
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	4 169 500	4 448 397	11 076	4 459 473	5 053 223	4 059 891
Sécurité civile	11	23 700	15 140		15 140	15 140	31 881
Autres	12	280 500	259 049		259 049	259 049	412 768
	13	10 687 800	10 936 708	11 076	10 947 784	11 909 040	10 737 663
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	3 725 000	4 213 865	3 575 534	7 789 399	7 789 399	5 445 934
Enlèvement de la neige	15	1 042 700	534 045	75 944	609 989	609 989	1 068 755
Éclairage des rues	16	237 000	250 781	313 221	564 002	564 002	537 548
Circulation et stationnement	17	665 800	417 592	5 262	422 854	422 854	679 113
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 422 200	2 422 013	2 603	2 424 616	2 424 616	2 331 318
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	1 373 600	1 137 670		1 137 670	1 137 670	2 010 550
	22	9 466 300	8 975 966	3 972 564	12 948 530	12 948 530	12 073 218

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 802 700	4 313 525	1 027 119	5 340 644	5 340 644	4 884 371
Réseau de distribution de l'eau potable	24	389 700	258 323	455 484	713 807	713 808	909 098
Traitement des eaux usées	25	1 889 400	1 879 662		1 879 662	2 287 372	2 080 560
Réseaux d'égout	26	370 600	456 564	1 225 920	1 682 484	1 682 484	1 779 816
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 435 500	1 077 492		1 077 492	1 077 492	1 033 349
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 795 000	991 136		991 136	991 136	861 603
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs							
Autres	34						
Plan de gestion							
Autres	36						
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37						
Autres	38						
Autres	39	393 600	367 360		367 360	367 360	410 855
	40	11 076 500	9 344 062	2 708 523	12 052 585	12 460 296	11 959 652
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41						
Autres	42						
Sécurité du revenu							
Autres	43						
Autres	44						
	45						

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	3 085 400	3 300 114	171 290	3 471 404	3 471 404	2 415 015
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47						
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49						
Tourisme	50						
Autres	51						
Autres	52	439 100	452 997		452 997	452 997	
	53	3 524 500	3 753 111	171 290	3 924 401	3 924 401	2 415 015
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	382 500	355 375	205 808	561 183	561 183	1 106 122
Patinoires intérieures et extérieures	55	558 800	556 064	28 955	585 019	1 319 598	1 481 210
Piscines, plages et ports de plaisance	56	130 300	130 628	61 493	192 121	192 121	265 666
Parcs et terrains de jeux	57	2 699 500	2 746 722	1 580 447	4 327 169	4 327 169	5 213 471
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59						
Autres	60	2 237 300	2 083 536	204 473	2 288 009	2 288 008	
	61	6 008 400	5 872 325	2 081 176	7 953 501	8 688 079	8 066 469
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	124 300	96 641	261 054	357 695	357 695	669 221
Bibliothèques	63	1 106 500	1 061 671	61 828	1 123 499	1 123 499	1 815 180
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	440 600	494 985	14 919	509 904	509 904	793 694
	67	1 671 400	1 653 297	337 801	1 991 098	1 991 098	3 278 095
	68	7 679 800	7 525 622	2 418 977	9 944 599	10 679 177	11 344 564

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	2 663 100	2 478 253		2 478 253	2 746 067	2 426 341
Autres frais	71					22 901	15 840
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72					68 190	102 655
Autres	73	74 000	82 075		82 075	83 457	24 566
	74	2 737 100	2 560 328		2 560 328	2 920 615	2 569 402
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	9 162 140	9 828 132 (9 828 132)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			774 609
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		427 097	2 391 511
Conduites d'égout	4	116 150	116 150	1 853 340
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 370 499	4 370 499	7 425 135
Ponts, tunnels et viaducs	7			10 930
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	839 597	839 597	987 531
Autres infrastructures	11	1 506 775	1 506 775	279 651
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	4 335 884	4 744 608	918 009
Édifices communautaires et récréatifs	14	16 043	16 043	19 875
Améliorations locatives	15		30 389	30 600
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	2 628 462	3 663 680	1 543 865
Ameublement et équipement de bureau	18	357 889	387 905	608 679
Machinerie, outillage et équipement divers	19	376 689	643 316	441 690
Terrains	20			3 956 663
Autres	21	529 700	529 700	370 325
	22	15 077 688	17 275 759	21 612 413

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			774 609
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		427 097	2 391 511
Conduites d'égout	4	116 150	116 150	1 853 340
Autres infrastructures	5	6 235 149	6 235 149	8 566 199
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10	481 722	481 722	137 048
Autres immobilisations corporelles	11	8 244 667	10 015 641	7 889 706
	12	15 077 688	17 275 759	21 612 413

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	380 201	247 332	151 582	475 951
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	16 377 955		1 893 834	14 484 121
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	60 727 887	9 990 333	4 671 108	66 047 112
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	77 486 043	10 237 665	6 716 524	81 007 184
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 231 193	1 784 208	1 069 892	3 945 509
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 231 193	1 784 208	1 069 892	3 945 509
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 231 193	1 784 208	1 069 892	3 945 509
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 231 193	1 784 208	1 069 892	3 945 509
	19	80 717 236	12 021 873	7 786 416	84 952 693
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	80 717 236	12 021 873	7 786 416	84 952 693

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	76 689 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	6 004 538
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	446 749
Débiteurs	8	3 583 770
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 505 784
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	77 157 235
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	10 497 038
Endettement net à long terme	14	87 654 273
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	497 707
Communauté métropolitaine	16	548 898
Autres organismes	17	4 850 000
Endettement total net à long terme	18	93 550 878
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	93 550 878
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4	6 214 100	6 214 122	
Sécurité incendie	5	3 943 300	4 257 955	346 637
Sécurité civile	6			183 819
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 422 000	2 421 881	2 421 881
Autres	10			2 328 585
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 848 600	2 826 439	
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	1 175 000	1 195 978	1 195 978
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	16 603 000	16 916 375	3 964 496
				3 637 093

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	15 077 688	18 188 886
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	15 077 688	18 188 886

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	42,65	32,50	74 977,00	5 034 042	1 248 691	6 282 733
Professionnels	2						
Cols blancs	3	86,38	32,50	155 289,00	5 886 712	1 308 040	7 194 752
Cols bleus	4	62,29	39,00	127 401,00	4 690 561	1 001 265	5 691 826
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	191,32		357 667,00	15 611 315	3 557 996	19 169 311
Élus	9	9,00			537 250	107 926	645 176
	10	200,32			16 148 565	3 665 922	19 814 487

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3		2 343 400	686 982	86 815	3 117 197
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	2 354 639	1 450 000	164 190	193 300	4 162 129
	7	2 354 639	3 793 400	851 172	280 115	7 279 326

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	8 485	9 076
	4	8 485	9 076
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	12 513	14 882
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	12 513	14 882
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 059 083	813 924
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13	153 634	158 952
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	1 212 717	972 876
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	146 982	135 498
Réseau de distribution de l'eau potable	18	152 777	169 020
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	176 023	191 852
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	38 569	18 561
Autres	26		
	27	514 351	514 931
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	192 599	181 117
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	192 599	181 117
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	611 145	622 424
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	3 086	3 479
Autres	40	5 432	6 523
	41	619 663	632 426
Réseau d'électricité			
	42		
	43	2 560 328	2 325 308

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Chatel, Vincent	1.1	Conseiller	30 322	15 155	
Dyotte, Normand	1.2	Maire	100 276	19 422	31 735
Goyette, Chantal	1.3	Conseiller	30 322	15 155	
Grenier, Daniel	1.4	Conseiller	33 466	16 733	
Lemieux, Marie-Josée	1.5	Conseiller	30 322	15 155	
Roldan, Mélanie	1.6	Conseiller	30 322	15 155	
Roy, Jean-Michel	1.7	Conseiller	31 370	15 681	
Scott, Anne	1.8	Conseiller	32 418	16 207	
Vocino, Kevin	1.9	Conseiller	30 322	15 155	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 4 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ \$

b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 1 773 723 \$

c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 R23-10-10
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2023-10-16

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 2
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 856
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 229
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 5

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-12

Nom du signataire : Pascale Synnott

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2025-05-14

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-14 10:09

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus						
Fonctionnement	1	62 331 685	61 879 400	67 736 700	16 529 661	71 009 815
Investissement	2	7 921 917		5 203 065	9 530	5 212 595
	3	70 253 602	61 879 400	72 939 765	16 539 191	76 222 410
Charges	4	58 775 139	64 792 640	62 955 114	15 720 379	65 418 946
Excédent (déficit) lié aux activités	5	11 478 463	(2 913 240)	9 984 651	818 812	10 803 464
Moins : revenus d'investissement	6 (7 921 917)()	5 203 065)(9 530)(5 212 595)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	3 556 546	(2 913 240)	4 781 586	809 282	5 590 869
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	9 476 861	9 162 140	9 828 132	879 203	10 707 335
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	43 662		124 533	9 173	133 706
Remboursement de la dette à long terme	10 (7 029 388)(6 307 000)(6 432 602)(836 980)(7 269 582)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (1 446 061)(37 000)(370 733)(256 596)(627 329)
Excédent (déficit) accumulé	12	(143 564)	95 100	(297 221)	14 358	(282 863)
Autres éléments de conciliation	13	1 240 219		69 412	5 931	75 343
	14	2 141 729	2 913 240	2 921 521	(184 911)	2 736 610
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	5 698 275		7 703 107	624 371	8 327 479

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	35 923 640	40 610 760	43 524 469
Débiteurs	2	20 153 825	21 360 314	24 588 977
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4	1 720 005	1 695 797	74 325
Autres	5			31 619
	6	57 797 470	63 666 871	68 219 390
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			181 086
Créditeurs et charges à payer	9	13 615 349	13 392 032	15 294 829
Revenus reportés	10	1 256 048	819 259	2 827 251
Dette à long terme	11	73 451 324	76 223 247	84 409 763
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	1 146 000	1 029 000	2 922 650
Autres	13	1 196 621	445 783	445 783
	14	90 665 342	91 909 321	106 081 362
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(32 867 872)	(28 242 450)	(37 861 972)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	206 782 982	212 032 535	234 079 702
Autres	17	1 000 188	1 109 865	1 307 985
	18	207 783 170	213 142 400	235 387 687
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	9 647 630	15 517 382	15 517 382
Excédent de fonctionnement affecté	20	8 708 597	7 421 334	8 905 655
Réserves financières et fonds réservés	21	3 189 925	3 806 318	4 003 297
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	()	()	(1 592 967)
Financement des investissements en cours	23	15 557 593	16 995 654	16 754 643
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	137 811 553	141 159 262	153 937 705
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	174 915 298	184 899 950	197 525 715

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Environnement	1.1	59 504	59 504
▪ Bâtiments municipaux et opé.	1.2		
▪ Projets futurs	1.3	7 361 830	7 361 830
▪ Équilibre budgétaire - 2024	1.4		1 283 700
▪ Plan directeur	1.5		3 563
	2	7 421 334	8 708 597
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	1 484 321	1 079 729
	4	8 905 655	9 788 326
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Transport en commun	5.1	2 855 734	2 719 324
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	163 835	80 602
Organismes contrôlés et partenariats	8	167 777	86 178
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	446 749	350 999
Organismes contrôlés et partenariats	10	29 202	29 202
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	340 000	39 000
Autres			
▪	14.1		
	15	4 003 297	3 305 305
	16	12 908 952	13 093 631

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	77 157 235
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	93 550 878

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	475 951	380 201
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	66 047 112	60 727 887
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	14 484 121	16 377 955
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 945 509	3 231 193
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	84 952 693	80 717 236

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	45 617 154	48 237 700	49 247 336	49 247 336
Compensations tenant lieu de taxes	13	426 517	453 300	451 532	451 532
Quotes-parts	14				32 295
Transferts	15	1 137 617	1 557 300	2 613 444	2 794 897
Services rendus	16	5 453 258	5 916 900	5 510 569	7 807 774
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	6 948 722	4 983 900	6 906 086	7 455 369
Autres	18	2 748 417	730 300	3 007 733	3 220 612
	19	62 331 685	61 879 400	67 736 700	71 009 815
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	3 966 156		4 665 882	4 665 882
Autres	23	3 955 761		537 183	546 713
	24	7 921 917		5 203 065	5 212 595
	25	70 253 602	61 879 400	72 939 765	76 222 410

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	10 458 500	10 031 185	545 702	10 576 887	10 576 887	10 488 433
Sécurité publique							
Police	2	6 214 100	6 214 122		6 214 122	6 581 628	6 233 123
Sécurité incendie	3	4 169 500	4 448 397	11 076	4 459 473	5 053 223	4 059 891
Autres	4	304 200	274 189		274 189	274 189	444 649
Transport							
Réseau routier	5	5 670 500	5 416 283	3 969 961	9 386 244	9 386 244	7 731 350
Transport collectif	6	2 422 200	2 422 013	2 603	2 424 616	2 424 616	2 331 318
Autres	7	1 373 600	1 137 670		1 137 670	1 137 670	2 010 550
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	7 452 400	6 908 074	2 708 523	9 616 597	10 024 308	9 653 845
Matières résiduelles	9	3 230 500	2 068 628		2 068 628	2 068 628	1 894 952
Autres	10	393 600	367 360		367 360	367 360	410 855
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	3 085 400	3 300 114	171 290	3 471 404	3 471 404	2 415 015
Promotion et développement économique	13						
Autres	14	439 100	452 997		452 997	452 997	
Loisirs et culture	15	7 679 800	7 525 622	2 418 977	9 944 599	10 679 177	11 344 564
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 737 100	2 560 328		2 560 328	2 920 615	2 569 402
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	55 630 500	53 126 982	9 828 132	62 955 114	65 418 946	61 587 947
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	9 162 140	9 828 132 (9 828 132)			
	21	64 792 640	62 955 114		62 955 114	65 418 946	61 587 947

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	7 921 917	5 203 065	9 530	5 212 595
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (18 188 886)(15 077 688)(2 198 071)(17 275 759)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (50 096)(45 204)()	45 204)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	3 823 638	8 221 571	2 366 400	10 587 971
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	1 446 061	370 733	256 596	627 329
Excédent accumulé	6	17 798 651	3 362 857	42 572	3 405 429
	7	4 829 368	(3 167 731)	467 497	(2 700 234)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	12 751 285	2 035 334	477 027	2 512 361

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14